ABC Villecerf octobre 2021

L'hibernation des hérissons

Siham MESLI | Stagiaire ABC







Démarrons l'automne avec un article piquant en lien avec l'Atlas de la Biodiversité Communale!

Le hérisson, petite boule de piques, après avoir chassé tout l'été, se trouva fort fatigué lorsque le froid fut venu ! Mais pour dormir serein, quelques étapes sont nécessaires.

L'hibernation est un processus que l'on retrouve chez beaucoup de Mammifères. Cela consiste en la réduction de l'activité pour conserver son énergie à un moment où la nourriture se fait rare mais aussi pour la reproduction et la croissance de l'animal en lien avec des modifications environnementales (la baisse des températures extérieures et de la durée du jour).

Elle s'accompagne d'une perte de poids importante. De ce fait, le hérisson fait des réserves de graisse jusqu'au mois d'octobre ou novembre, tout en préparant un nid où passer l'hiver. Afin de leur faciliter la vie lors de cette période de grande fragilité, laisser dans votre jardin un tas de feuilles ou de bois qui pourra lui servir d'abri contre le froid et le vent.

Lorsque les températures passent en dessous de 10°C, le hérisson s'installe dans son nid douillet et entre en hibernation. Son rythme cardiaque ralentit, sa température corporelle descend jusqu'à 5°C. Des phases d'éveil peuvent survenir naturellement, mais n'allez surtout pas le déranger pour limiter des pertes d'énergie inutiles.

Au mois d'avril, lorsque les températures se réchauffent et que les jours s'allongent, les hérissons se réveillent vraiment, d'abord les mâles, puis les femelles. Vous pouvez les aider à reprendre vie en déposant de l'eau et de la nourriture (croquettes pour chien, pour chat ou spécialement pour hérisson). A partir de ce moment vous pourrez alors retirer le tas de feuilles ou de branches que vous aviez laissé, tout en surveillant que plus personne ne s'y cache.

N'oubliez pas que cette boule de piques est l'amie des jardiniers, se nourrissant de limaces et d'escargots. Prenez-en soin en bannissant les produits phytosanitaires et anti-limaces. Vous trouverez d'autres information sur son avis de recherche : https://u.pcloud.link/publink/show?code=XZrnFtXZQhqy3CXz6JhRxjrMD0g9X5k7kbHy

Transmettez nous sa présence à l'adresse <u>ABC@seme-id77.fr</u> avec : le nom de l'observateur, la date de l'observation, le nombre d'individus estimé et le lieu (si possible l'adresse). Pour les plus audacieux directement sur la base de données naturaliste Cettia Île-de-France (https://cettia-idf.fr/). Chacune des observations servira à améliorer les connaissances de votre commune!